

**VILLE DE QUIMPER
CONSEIL MUNICIPAL**

—————
Séance du 3 février 2022
Rapporteur :
Madame Laurence VIGNON

N° 15

ACTE RENDU EXECUTOIRE

compte tenu de :
- la publicité (par voie d'affichage), pour une durée de deux mois,
à compter du : 10/02/2022
- la transmission au contrôle de légalité le : 10/02/2022
(accusé de réception du 10/02/2022)

*Acte original consultable au service des assemblées
Hôtel de Ville et d'agglomération
44, place Saint-Corentin – CS 26004 - 29107 Quimper Cedex*

Office Public de la Langue Bretonne : Subvention
Ofis Publik ar Brezhoneg : Yalc'had 2022

—————
Depuis de nombreuses années, l'Office Public de la Langue Bretonne (OPLB) accompagne la ville de Quimper dans sa prise en compte croissante du bilinguisme et dans la mise en œuvre de la charte « Ya d'ar Brezhoneg ».

Abaoe meur a vloaz e vez skoazellet kêr Gemper gant Ofis Publik ar Brezhoneg (OPAB) evit kreñvaat plas ar brezhoneg er vuhez foran ha kas da benn ar garta “Ya d'ar Brezhoneg”.

Depuis de nombreuses années, l'Office Public de la Langue Bretonne accompagne la ville de Quimper dans sa prise en compte du bilinguisme et dans la réalisation des actions qu'il lui reste à mener afin d'atteindre le niveau 3 de la charte « Ya d'Ar Brezhoneg », puis de tendre vers le niveau 4.

Il apporte, à cet effet, un soutien indispensable aux services de la ville et d'autant plus conséquent que la présence de la langue bretonne ne cesse de se renforcer dans de nombreux domaines : traductions diverses, signalétiques des équipements municipaux, plaques de rue, communication, développement de l'offre d'enseignement bilingue, etc.

Ainsi, il a contribué, cette année, à l'ouverture d'une troisième filière bilingue à l'école Edmond Michelet, où une nouvelle classe a accueilli une dizaine d'élèves en septembre et a été dotée d'un poste d'ATSEM bilingue.

L'Office apporte également une aide de plus en plus importante aux services de la ville, en matière de traduction, comme sur les aspects techniques qui regardent la mise en place d'une signalétique bilingue. Son expertise, garantie en ce domaine, assure à la ville l'application d'un bilinguisme de qualité sur l'ensemble de ses supports de communication ainsi qu'une homogénéité des termes utilisés au niveau régional. Il est, de fait, très sollicité

par le service communication, mais également par les services voiries et bâtiments ; sollicitations qui témoignent de l'engagement de la municipalité en faveur de la diffusion et de la promotion de la langue bretonne.

La volonté municipale étant de poursuivre sur cette voie et de développer la place de la langue bretonne dans la vie publique des Quimpéroises et des Quimpérois, il est nécessaire de recourir aux services de l'Office Public de la Langue Bretonne, notamment pour assurer la traduction des nombreux supports de communication et de signalisation produits par la ville.

Après avoir délibéré (49 suffrages exprimés, dont 47 voix pour et 2 voix contre), le conseil municipal décide d'attribuer une subvention de 5 000 € à l'Office Public de la Langue Bretonne pour l'année 2022.